



Bulletin d'information
Le Jacobin
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Volume 9 No 8
Octobre 2011

Au programme à

1' **MALLOWEEN**

*Détails en pages
10 et 11*



Sommaire



Halloween	2
Bilan des décisions du conseil	
▶ Séance du 6 et 19 septembre 2011	3 à 6
Offre d'emploi	7
Avis public	8
Des nouvelles du projet de revitalisation	8
Urbanisme et réglementation	9
Programmation Halloween	10-11
Loisirs et culture	12
Bibliothèque municipale Marcel-Dugas	13-14
Organismes communautaires	15 à 18
Chronique de la SQ	19
Information Saint-Jacques	20

Page couverture	Halloween 2011
Graphisme et impression	Imprimerie Fortier
Tirage	1850 exemplaires
Parution	mensuelle
Distribution	Postes Canada

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada

Congé férié

La mairie de Saint-Jacques ainsi que la bibliothèque municipale Marcel-Dugas **seront fermées** **Le lundi 10 octobre** Lors de la fête de l'Action de grâces

Abris temporaires pour automobiles

L'installation d'abris, d'autos temporaires est autorisée entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante.
(Règlement no 55-2001, article 6.5.2.6)

Programmation Halloween 2011

Vendredi 28 octobre

Présentation d'un film pour toute la famille, 19 h, au gymnase de l'école St-Louis-de-France
Party - danse costumée pour les 13-17 ans
20 h, Centre culturel du Vieux-Collège

Samedi 29 octobre

Grand bal costumé pour 18 ans et plus
20 h, Centre culturel du Vieux-Collège

Lundi 31 octobre

Collecte de bonbons à partir de 16 h jusqu'à 20 h
Distribution de bonbons aux enfants à la bibliothèque municipale Marcel-Dugas de 16 h 30 à 20 h

(Consultez les pages 10 et 11)



Le conseil municipal

Bilan des décisions

Séance du lundi 6 septembre 2011

ADMINISTRATION

Autorisation – Garderie Les Soleils d'Amour
Demandeur : Madame Martine Grenier
Relocalisation temporaire au CCVC en cas de sinistre Madame Martine Grenier, propriétaire de la garderie Les Soleils d'Amour située au 12 rue Beauséjour, à Saint-Jacques, demande à la Municipalité de Saint-Jacques de lui émettre une autorisation spéciale dans le but qu'elle puisse avoir accès au Centre culturel du Vieux-Collège afin d'y relocaliser temporairement les enfants en cas de sinistre.

Il a été résolu unanimement que la demande de madame Martine Grenier soit acceptée et que celle-ci ait accès à la salle du C.C.V.C. à titre de situation de dépannage, pour quelques jours, afin d'y relocaliser les enfants de sa garderie, et ce, de façon temporaire.

QUE selon les circonstances, les locaux du C.C.V.C. ou d'autres locaux de la Municipalité soient mis à la disposition de Mme Grenier, pour la durée de la reconstruction, dans la mesure du possible, et ce, sur une entente à être négociée au moment opportun.

QUE le Service des incendies de la Municipalité de Saint-Jacques soit informé de cette autorisation ainsi que le concierge du C.C.V.C.

Collège Esther-Blondin

Demande

Une demande du Collège Esther-Blondin est reçue à la Municipalité de Saint-Jacques afin d'obtenir la présence de véhicules municipaux pour l'événement du mercredi 28 septembre prochain, ainsi que la possibilité de fermer temporairement une partie de la route pour le déroulement de l'événement;

ATTENDU QUE des travaux majeurs sont amorcés sur la rue Saint-Jacques et que la rue Sainte-Anne est la route prévue pour le détournement de la circulation, le conseil municipal est d'avis qu'il s'avère très dangereux de tenir cet événement. Vu les circonstances, il est résolu unanimement d'informer les responsables de l'événement que pour des raisons de sécurité, il sera malheureusement impossible pour la Municipalité de donner suite à leur demande pour cette année.

Résultat – Ouverture des soumissions

Projet de restauration des pancartes «Bienvenue à St-Jacques»

ATTENDU QUE des demandes de prix sur invitations ont été adressées auprès de cinq (5) fournisseurs;

ATTENDU QUE parmi ces fournisseurs, trois (3) soumissions ont été reçues à la Municipalité de Saint-Jacques, soit :

- Enseignes Saint-Roch 7 990 \$
 - Enseignes Marcoux 2001 6 180 \$
 - Les Entreprises Professionnelles 15 248 \$
- Plus taxes applicables*

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la proposition des Enseignes Marcoux 2001 au coût de 6 180 \$ plus taxes.

Résultat – Ouverture des soumissions

Demande de prix sur invitation - Refonte du site Web

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques a procédé à des demandes de prix sur invitation auprès de fournisseurs afin de procéder à la refonte de son site Web;

ATTENDU QUE les cinq (5) soumissionnaires suivants ont déposé une soumission dans les délais prévus :

- Nexion 6 072,50 \$
- Cyber Génération 16 500 \$
- Mak Concept 6 700 \$
- Kogik informatique 6 875 \$
- Pixel Technologie inc 6 320 \$
- Pogz inc. réception hors délai

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la proposition de Nexion au coût de 6 072,50 \$ plus taxes.

Offre d'emploi

Affichage – Poste contractuel temporaire en communication

ATTENDU QUE le comité des Ressources humaines a procédé à l'analyse pour l'offre d'un nouveau poste contractuel temporaire en communication;

ATTENDU QUE le comité des Ressources humaines est conscient qu'une réorganisation sera nécessaire suite au départ à la retraite d'une employée affectée au service administratif;

Il a été résolu à majorité que l'offre d'emploi reliée au poste contractuel en communication soit publiée par le biais :

- du bulletin municipal « Le Jacobin » édition d'octobre
- dans Québec Municipal
- dans les Cégep régionaux et Universités

Emploi d'été Canada 2011

Demande de remboursement final Service Canada

Il a été résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Jacques soumette avant le 15 septembre 2011 tous les documents

Le conseil municipal

Bilan des décisions (suite)

Séance du lundi 6 septembre 2011

relativement à la demande de remboursement finale et au rapport d'activités dans le cadre de l'accord Emplois d'été Canada 2011.

Nomination d'un maire suppléant

Il a été résolu unanimement que monsieur Pierre La Salle agira à titre de maire suppléant pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2011.

Aire industrielle

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à des demandes de prix sur invitation pour la réalisation d'une étude environnementale de niveau I dans l'aire industrielle de la Municipalité de Saint-Jacques. Cette étude est requise afin de procéder à la vente d'un terrain situé dans l'aire industrielle et qu'une même étude avait été produite en 2003, mais qu'elle n'est plus à jour;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que la directrice générale soit autorisée à demander des soumissions sur invitation à divers fournisseurs.

QUE les soumissions soient reçues au bureau de la directrice générale, au plus tard le 23 septembre 2011.

La Municipalité de Saint-Jacques ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

SHENA

Demande de commandite

Il a été résolu unanimement qu'un montant de 100 \$ soit versé à titre de commandite à la Société d'Horticulture et d'Écologie de la Nouvelle-Acadie pour un projet de livre de recettes.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Camion de pompiers

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a octroyé un contrat à la compagnie Levasseur pour la fabrication d'un nouveau camion et qu'après analyse, certaines modifications sont suggérées, le tout à l'avantage du Service des incendies;

ATTENDU QU'une estimation de 8 306,00 \$ plus taxes est déposée au conseil en date du 16 août 2011;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que l'ajout au contrat du camion incendie, soit accepté, tel que soumis dans le rapport préparé par les entreprises Michel Maillé, en date du 16 août.

TRANSPORT ROUTIER

Traçage des bandes de démarcation routière

Il a été résolu unanimement de procéder au paiement de la facture au montant de 9 191,53 \$ (incluant les taxes) pour le traçage des bandes de démarcation routière.

PROJET RUE SAINT-JACQUES

Proposition de Solmatech Étude géotechnique, projet rue Saint-Jacques

ATTENDU QUE les travaux de la rue Saint-Jacques déjà amorcés rencontrent une situation majeure et imprévisible;

ATTENDU QU'à la demande des ingénieurs de la firme Dessau, chargée du projet, il y a lieu de procéder à une étude géotechnique complémentaire;

ATTENDU QUE ces travaux sont requis dans le cadre du projet de réfection des services municipaux et de reconstruction de la chaussée;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement de mandater la firme Solmatech et d'accepter la proposition pour un montant de 7 250,00 \$ (excluant les taxes), tel que soumis en date du 2 septembre 2011.

Projet de règlement #226-2011 (nos civiques rue Marcel-Lépine)

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Jean-Luc Leblanc qu'il présentera, à une rencontre ultérieure, un projet de règlement concernant l'ouverture de rue et l'attribution de numéros civiques des immeubles à y être construits sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques.

Une demande de dispense de lecture dudit règlement est faite et une copie du projet de règlement a été dûment remise aux membres du conseil présents lors de la présentation de cet avis de motion.

Offre de services professionnels - Gestion de l'eau potable

ATTENDU QUE des demandes de prix ont été effectuées afin de fournir la main-d'oeuvre nécessaire pour l'assistance technique et le remplacement de personnel d'opération pour les ouvrages d'eau potable;

ATTENDU QUE la Firme Nordikeau inc. dépose au conseil municipal de Saint-Jacques une proposition de services professionnels en date du 29 août 2011;

Le conseil municipal

Bilan des décisions (suite)

Séance du lundi 6 septembre 2011

ATTENDU QUE la firme Aquatech dépose au conseil municipal de Saint-Jacques une proposition de services professionnels en date du 13 juillet 2011;

ATTENDU QUE le conseil a étudié le résultat des deux propositions et que celle fournie par la Firme Nordikeau s'est avérée être la plus basse soumise;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la proposition de Nordikeau pour le volet fourniture de personnel pour l'assistance technique et le remplacement de personnel d'opération pour les ouvrages d'eau potable pour la Municipalité de Saint-Jacques. Le tout tel que décrit dans la proposition de services professionnels en date du 29 août 2011.

QUE madame Josée Favreau, directrice générale, soit mandatée pour signer le document soumis.

LOISIRS ET CULTURE

Embauche des gardiens Entretien du gymnase de l'école St-Louis-de-France

Il a été résolu unanimement que messieurs Gabriel Lajeunesse et Bryan Boutin soient engagés comme gardien pour la saison 2011-2012, pour effectuer le gardiennage au gymnase de l'école Saint-Louis-de-France, aux conditions préétablies.

Les Petits Pas jacadiens Demande de subvention

L'organisme Les Petits Pas jacadiens de Saint-Jacques dépose une demande de subvention au montant de 3 665,25 \$;

Ce solde s'explique par le montant de l'hypothèque au 30 septembre 2010, soit un montant de 19 119,00 \$ et le solde de septembre 2011 pour un montant de 15 453,75 \$;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Jacques s'engage à verser la somme de 3 665,25 \$ à l'organisme Les Petits Pas jacadiens, et que ce dernier doit considérer ce paiement comme étant final, et qu'il sera versé conditionnellement à ce qu'il transmette au conseil municipal une liste détaillée des comptes à payer ainsi que les preuves démontrant qu'il s'est acquitté des sommes dues.

Bilan des décisions

Séance du lundi 19 septembre 2011

ADMINISTRATION

Indicateurs de gestion

Il a été résolu unanimement que le rapport déposé et préparé par madame Josée Favreau, directrice générale, soit accepté et acheminé au ministère des Affaires municipales du Sport et du Loisir.

QUE Madame Favreau soit autorisée à signer le rapport.

Poteaux pancarte «Bienvenue à Saint-Jacques»

Des demandes de prix sur invitations ont été adressées auprès de fournisseurs pour la fabrication de huit (8) poteaux en aluminium avec bases de béton pour l'installation des enseignes, dont les prix sont les suivants :

- Enseignes Saint-Roch 7 900 \$
- Enseignes Marcoux 2001 10 400 \$

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la proposition d'Enseignes Saint-Roch au coût de 7 900 \$ plus taxes.

QUE la Municipalité de Saint-Jacques désire procéder à l'installation de deux (2) pancartes cette année, soit celles sur la route 158 et qu'elle demande à reporter en 2012 (printemps) l'installation des

deux (2) autres pancartes.

Projet d'arboretum Appui – Financement agricole Canada

Il a été résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Jacques accorde son appui au projet Parc des Cultures afin que la SADC Achigan-Montcalm dépose une demande de financement, au nom de la Municipalité de Saint-Jacques, pour le projet d'arboretum, dans le cadre du Fond AgriEsprit de Financement agricole Canada (FAC).

QUE madame Josée Favreau soit autorisée à signer la demande, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques.

Conversion du chauffage à l'huile au gaz naturel Édifice du CCVC et garage municipal, 50 et 186 rue Saint-Jacques

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a demandé des propositions pour procéder à la conversion du chauffage à l'huile au gaz naturel des édifices du CCVC et du garage municipal, situés au 50 et 186 rue St-Jacques, à Saint-Jacques;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques réalisera des économies annuelles substantielles suite à la conversion au gaz naturel;

Le conseil municipal

Bilan des décisions (suite)

Séance du lundi 19 septembre 2011

ATTENDU QUE le montant total de la soumission inclut tous les matériaux, la main-d'oeuvre et les permis nécessaires à l'exécution des travaux, soit :

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter l'offre de MBL, soit :

- un montant de 11 250,00 \$, pour le 186 rue Saint-Jacques, ainsi qu'une contribution financière de 6 250,00 \$, pour un montant total de 5 000,00 \$.

Et d'accepter l'offre de TEKO, soit :

- d'un montant de 16 900,00 \$, pour le 50 rue Saint-Jacques, ainsi qu'une contribution financière de 10 650,00 \$, pour un montant total de 6 250,00 \$.

QUE madame Josée Favreau, directrice générale, soit autorisée à signer les contrats à intervenir entre les parties pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques.

HYGIÈNE DU MILIEU

Mandat architecte – Projet de rénovation et agrandissement Centrale d'eau potable

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite entamer un projet de rénovation de la centrale d'eau potable;

ATTENDU QU'une première proposition avait été déposée le 16 mai 2011, faisant référence à la résolution numéro 214-2011;

ATTENDU QU'une nouvelle proposition d'honoraires professionnels est déposée, qui annule et remplace celle déposée antérieurement, pour les plans et devis ainsi que les frais de surveillance qui comprennent le remplacement du système d'étanchéité de la toiture, la peinture du plancher intérieur et le remplacement du mobilier intégré existant (comptoir et armoires murales) ainsi que l'agrandissement du bâtiment;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la proposition de Pierre Héту expert conseil inc. au coût de 11 500,00 \$, (plus taxes applicables), le tout selon l'offre déposée en date du 19 septembre 2011.

Mandat LBHA - Système de dosage de chlore Projet de rénovation de la centrale d'eau potable

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite entamer un projet de rénovation de la centrale d'eau potable ;

ATTENDU QU'une première proposition avait été déposée le 11 avril 2011, faisant référence à la résolution numéro 213-2011;

ATTENDU QU'une nouvelle proposition d'honoraires professionnels est déposée, qui annule et remplace celle déposée antérieurement, dont le numéro de dossier est le OS-GC-11131 R2;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la proposition de LBHA au coût de 19 900,00 \$ (plus taxes applicables), le tout selon l'offre déposée le 19 septembre 2011.

Mandat - LBHA Construction d'un nouveau puits d'approvisionnement d'eau brute et essais de pompage Demande d'autorisation

Il a été résolu unanimement que :

1. La firme Leroux, Beaudoin, Hurens et associés soit mandatée pour soumettre une demande d'autorisation en vertu de l'article 31 de la LCES auprès du ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs pour les travaux de construction d'un nouveau puits d'approvisionnement d'eau brute et essais de pompage.
2. La Municipalité s'engage, une fois les travaux parachevés, à transmettre au ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

QUE la Municipalité de Saint-Jacques accepte de défrayer un montant de 4 181,00 \$ en paiement de la demande.
(Réf. au règlement #210-2010 sur la recherche en eau potable et la construction d'un nouveau puits d'alimentation)

Josée Favreau, g.m.a., directrice générale

Avis important

Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

Municipalité de Saint-Jacques

Offre d'emploi

Poste contractuel temporaire en communication

Description de l'organisme :

Municipalité de plus de 3000 habitants située dans la belle région de Lanaudière. La Municipalité de Saint-Jacques désire recruter une personne dynamique et efficace pour son service des communications.

Type de poste :

Contractuel temporaire, à raison de 10 heures/ semaine
Durée du contrat : indéterminé - Un (1) mois de probation

Responsabilités :

Sous l'autorité de la directrice générale, la personne occupant ce poste aura comme rôle d'assister la secrétaire-trésorière adjointe dans la conception et la réalisation des divers outils de communication de la Municipalité de Saint-Jacques.

Principales tâches :

- Gestion de divers outils de communication :
 - Rédaction mensuelle d'un bulletin d'information;
 - Gestion du site Web;
 - Rédaction de communiqués et divers documents d'information.
- Accentuer la promotion électronique et tenir à jour l'information présente sur le site Internet de la municipalité;
- Rédaction des communiqués de presse et de divers documents d'information diffusés à l'ensemble des médias lors d'événements communautaires;
- Élabore les échéanciers de production et s'assure du respect de ceux-ci;
- Aide à l'amélioration de la présentation visuelle de la municipalité et du développement d'un programme d'accueil des nouveaux citoyens.

Exigences :

- Détenir une formation collégiale ou un diplôme universitaire en communication ou dans un domaine connexe, ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente;

- Expérience dans le domaine municipal serait un atout;
- Excellente connaissance pratique des nouvelles technologies et des principaux outils de communication (Bureautique PC, graphisme, Photoshop, WEB, etc.);
- Excellente qualité de la langue française et bonne présentation des documents;
- Style de rédaction adapté au contexte municipal;
- Autonomie, professionnalisme, imagination et créativité.

Commentaires :

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 21 octobre 2011**, par courriel à josee.favreau@st-jacques.org ou à l'adresse suivante avec la mention «**Offre d'emploi contractuel temporaire en communication**».

Mme Josée Favreau, directrice générale
Municipalité de Saint-Jacques
16, rue Maréchal
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0

Conditions salariales :

Salaire établi selon la politique salariale en vigueur.

Entrée en fonction :

Mi-novembre 2011.

Responsable :

Mme Josée Favreau, directrice générale
Courriel électronique : josee.favreau@st-jacques.org
Téléphone : 450 839-3671 (poste 7610)
Télécopieur : 450 839-2387

Urbanisme et réglementation

Province de Québec
Municipalité régionale de comté
de Montcalm
Municipalité de Saint-Jacques

Avis public

Concernant le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Jacques AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Je, Josée Favreau, directrice générale, donne l'avis suivant :

QU'en conformité avec l'article 73 de la Loi sur la Fiscalité municipale, le rôle d'évaluation pour l'exercice 2012 a été déposé en date du 13 septembre 2011 au bureau de la Municipalité de Saint-Jacques, 16, rue Maréchal, SAINT-JACQUES (Québec) J0K 2R0, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières.

QUE le rôle d'évaluation en sera à la troisième année du rôle triennal 2011-2012-2013 pour l'exercice financier 2012.

QU'en conformité avec les dispositions de l'article 74.1 de la loi sur la fiscalité municipale, toute personne qui a un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant ;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

M.R.C. de Montcalm

1540, rue Albert

Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci dessus indiqué ;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la M.R.C. de Montcalm et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

*Donné à Saint-Jacques, le 6 octobre 2011.
Josée Favreau, g.m.a., directrice générale*

Projet de revitalisation de Saint-Jacques



Nous poursuivons plusieurs projets au courant de la rentrée scolaire. Notamment, la mise en place des premières étapes afin de doter Saint-Jacques d'une **coopérative jeunesse de services** pour l'été prochain.

Une Coopérative jeunesse de services est un projet d'éducation à la coopération du travail. Concrètement, ce sont des jeunes de niveau secondaire qui se réunissent afin de créer leur propre coopérative de travail et, par le fait même, se créer leur propre emploi. Ils offrent donc, l'espace d'un été, leurs services de menus travaux (tonte de gazon, peinture, gardiennage, divers travaux d'entretien, etc.) à leur communauté.

De plus, nous poursuivons le travail afin d'évaluer la faisabilité d'aménagements favorables aux cyclistes à Saint-Jacques et qui pourront se connecter à l'une ou plusieurs municipalités contiguës à Saint-Jacques. Nous travaillons actuellement à ajuster plusieurs considérations techniques à cet effet.

Plusieurs autres dossiers sont en cours notamment concernant l'évaluation de mesures permettant d'améliorer l'utilisation du stationnement dans le coeur villageois de Saint-Jacques, en plus des dossiers du comité améliorations physiques.

Odile Craig

Chargée de projet en revitalisation

Urbanisme et réglementation

RAPPEL

Réglementation relative à la protection, coupe et plantation d'arbres

Afin de préserver la qualité du cadre de vie et de l'environnement à Saint-Jacques, il est nécessaire de préserver les arbres sur notre territoire et de tout mettre en oeuvre afin d'en augmenter leur présence. La municipalité tient donc à faire un rappel de certaines règles de base auxquelles les citoyens sont assujettis concernant la protection, la coupe et la plantation d'arbres.

Abattage d'arbres sur tout terrain

Pour abattre un arbre sur un terrain privé, il est nécessaire d'obtenir une autorisation de la municipalité de Saint-Jacques. De plus, l'abattage d'arbres n'est possible que sous certaines conditions. Les voici :

- L'arbre doit être mort ou atteint d'une maladie incurable; ou
- L'arbre doit être dangereux pour la sécurité des personnes; ou
- L'arbre doit être une nuisance pour la croissance et le bien-être des arbres voisins; ou
- L'arbre doit causer des dommages à la propriété publique ou privée; ou
- L'arbre doit être nécessairement abattu dans le cadre de l'exécution de travaux public.

Tout terrain privé et vacant à construire

De plus, il est interdit de couper plus de 60 % des arbres sains, dont le diamètre du tronc principal est supérieur à quinze centimètres (15 cm) mesuré à un mètre (1 m) du sol, sur un terrain privé ou un terrain à bâtir comportant plus de dix (10) de ces arbres.

Pour les boisés

Toute utilisation d'un terrain boisé doit prévoir la préservation du couvert végétal forestier sur un minimum de soixante pour cent (60 %) de la superficie totale de ce terrain. Il est donc possible de ne couper que quarante pour cent (40 %) de la superficie du terrain. Ainsi, toute coupe à blanc est interdite, sauf à des fins de remise en culture du sol.

Plantation et entretien des arbres

Pour la plantation de certaines essences d'arbres, il y a des distances à respecter par rapport à la rue, les lignes latérales de lot ou les bâtiments. À cet effet, consulter l'inspecteur municipal.

Benoît Pelletier
Inspecteur municipal et directeur des travaux publics

Au programme à l'**HALLOWEEN**



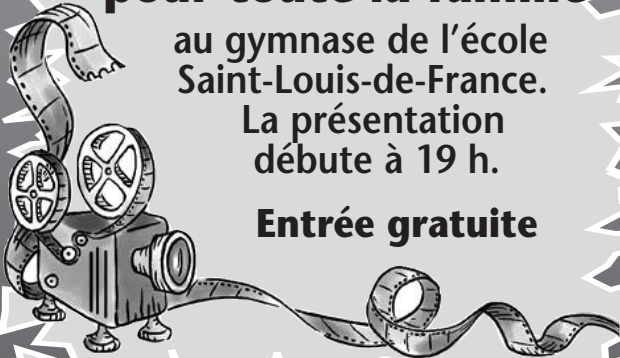
FILM D'HALLOWEEN

**Vendredi 28 octobre
à 19 h**

**Présentation d'un film
pour toute la famille**

au gymnase de l'école
Saint-Louis-de-France.
La présentation
début à 19 h.

Entrée gratuite



Voici quelques conseils de sécurité à respecter afin de passer une belle soirée à l'Halloween

- 1• Je porte des vêtements courts pour éviter de trébucher.
- 2• Je porte des vêtements aux couleurs claires avec des bandes réfléchissantes pour me rendre visible.
- 3• J'évite les masques. Je me maquille pour bien voir et bien entendre.
- 4• J'apporte une lampe de poche que j'allume pour mieux voir et me rendre plus visible.
- 5• J'informe mes parents de mon trajet et de l'heure de mon retour.
- 6• Je sonne aux portes en groupe ou avec un adulte et j'attends toujours à l'extérieur des maisons.
- 7• Je parcours un seul côté de la rue à la fois et j'évite de traverser inutilement.
- 8• Je traverse les rues aux intersections et je respecte la signalisation routière.
- 9• Je refuse de m'approcher ou de monter dans un véhicule sans la permission de mes parents.
- 10• Je vérifie avec mes parents les friandises reçues pour être sûr de pouvoir les manger sans danger.

Références : Sécurité publique Gouvernement du Canada.

PARTY - DANSE COSTUMÉE POUR LES 13-17 ANS

**Vendredi 28 octobre
de 20 h à minuit**

**Au Centre culturel
du Vieux-Colège**

Coût : 2 \$

Participez en grand nombre!!!

UN DÉGUISEMENT SANS VIOLENCE !
Nous ferions opposition à la violence exprimée dans les costumes d'Halloween. **POURQUOI PAS ?**



Au programme

à l'HALLOWEEN



SAMEDI 29 OCTOBRE

GRAND BAL COSTUMÉ

Samedi 29 octobre
à 20 h

Au Centre culturel
du Vieux-Collège

Musique (DJ)

Prix de présence

- * 18 ans et plus, permis de boisson
- * Costume obligatoire

Billets en vente au coût de 5 \$
Info./Billets : 450 760-0670

Les profits de ce bal costumé seront remis aux enfants de Saint-Jacques



18 ans et plus



Venez en
grand nombre !!



LUNDI 31 OCTOBRE

COLLECTE DE BONBONS

à partir de 16 h
jusqu'à 20 h

Des friandises seront distribuées aux
enfants à la Bibliothèque municipale
Marcel-Dugas de 16 h 30 à 20 h



Le comité est à la recherche de bénévoles pour aider dans les différentes tâches à accomplir.
Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Stephan Lessard au 450 760-0670.

Loisirs et culture Saint-Jacques

Pour plus d'informations:
Geneviève Babin, technicienne en loisirs
Courriel : loisir@st-jacques.org
Téléphone : 450 839-3671 (poste 7670)



Le Party du temps des fêtes



avec le groupe
La Volée d'Castors



et le groupe
de Temps Antan

3 décembre à 20 h
À l'église de Saint-Jacques

Vente des billets à partir du 3 octobre
16 et plus : admission générale seulement : 25 \$
(aucun siège réservé)

10 à 15 ans : 15 \$ - pièce d'identité requise
9 ans et moins : gratuit - pièce d'identité requise

www.spectaclesjacobins.com

Bénévoles demandés – Ecole St-Louis de France

Vous avez un coeur d'enfant, vous avez besoin de vous changer les idées, vous aimez vous amuser et vous sentir utile. L'école St-Louis-de-France est à la recherche de personnes bénévoles responsables et dynamiques pour animer des jeux pédagogiques du **lundi au jeudi de 14h à 15 h, du 10 octobre au 16 décembre 2011**. Il est possible de choisir la ou les journées qui conviennent à votre horaire. Votre responsabilité sera de superviser un jeu pédagogique afin que les élèves découvrent le plaisir d'apprendre par le jeu.

Il n'y a pas d'âge pour s'amuser...

Si cela vous intéresse vous pouvez téléphoner au 450 758-3734 poste 8304 ou 8300 pour nous indiquer vos disponibilités.

Véronique Hamelin, orthopédagogue

Clé terrain de tennis

Avis à tous ceux et celles qui se sont procurés une clé pour les terrains de tennis. Vous devez rapporter votre clé au plus tard le 2 novembre prochain. Lors de la remise de votre clé, votre dépôt de 20 \$ vous sera remis.

Atelier d'écriture créative - Embellir sa vie (tout en s'amusant)

Objectif principal :

améliorer nettement sa qualité de vie

Sous objectifs :

- Savoir où on en est présentement dans sa vie;
- Découvrir ce que l'on veut en faire à court, à moyen et à long terme;
- Établir un plan d'action.

Procédés employés :

- L'écriture, en toute simplicité;
- Le collage, on illustre notre parcours;
- Le dessin ou l'utilisation de photos, on exprime ses sentiments, ses émotions au fur et à mesure.

Bénéfices retirés :

- Vision beaucoup plus claire de sa vie présente et future;
- Moyens concrets pour atteindre ses buts;
- Estime de soi rehaussé;
- Confiance en soi accrue;
- Motivation assurée.

Début des activités :

Semaine du 10 octobre – Vendredi de 9 h 15 à 11 h 15

Durée : 10 semaines • Coûts : 85 \$ par participant

Un minimum de participants est requis pour la tenue de l'atelier.

Matériel de base fourni, les participants doivent apporter crayons de couleur, colle et ciseaux.

Attestation et repas communautaire à la fin du parcours!

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas



PASSION - LECTURE

Voici quelques nouveautés que vous pouvez emprunter à la bibliothèque.

ROMANS POUR ADULTES

- À tout jamais; Sparks, N
- Aminata; Hill, L
- L'appel de l'ange; Musso, G
- Avant la tempête; Chamberlain, D
- Bons baisers du tueur; Patterson, J
- Chroniques de Ford county; Grisham, J
- Des gens très bien; Jardin, A
- Dôme 1 et 2; King, S
- L'enfant allemand; Läckberg, C
- L'étrange voyage de Monsieur Daldry; Levy, M
- Une famille allemande; Zweig, S
- Faute de preuves; Coben, H
- La fiancée de Bombay; Gregson, J
- L'héritière de Jacaranda; McKinley, T
- Les imperfectionnistes; Rachman, T
- Les lueurs du sud; Steel, D
- Les neuf Dragons; Connelly, M
- Quand reviendras-tu?; Clark, M Higgins
- Rosa candida; Olafsdottir, Audur Ava
- Une scandaleuse affaire; Shreve, A
- Si je te retrouvais; Roberts, N
- Sous une bonne étoile; Kelly, C
- Un traître à notre goût; Le Carré, J
- Une nuit sur la mer; MacDonald, P
- A.N.G.E.9, Cenotaphium; Robillard, A
- Les amants de 1837; Lefebvre, M
- La cantatrice, v.1; Antunes, Simoes, L
- La chambre de l'évêque; MacIntyre, L
- Le château à Noé 1. La colère du lac; Tremblay, A
- Culloden; Langlois, V
- Le curé d'Anjou; Le, Mainville, O
- La danse des évêques, 1; Baby, AK
- Double disparition; Brouillet, C
- L'écho des coeurs lointains, 7.2; Gabaldon, D
- Escapade sans retour de Sophie Parent; Gilbert-Dumas, M

- Un été à Saint-Tropez; Adler, E
- Farine et Poudrette, 1; Dalpé, M
- Les folles années, 1,2,3,4; Charland, JP
- Le havre des morts; Cornwell, P
- Les héritiers d'Enkidiev, 3; Robillard, A
- L'Homme blanc; Leblanc, P
- Le jardin du docteur Des Oeillettes; Monette, D
- Marie de la mer, 1. Sur la plage; Lavigne, A
- L'enfant des neiges 4; Dupuy, MB
- Mémoires d'un quartier, 8. Laura la suite; Tremblay-d'Essiambre, L
- Les reines tragiques, Sissi impératrice; Saunders, D
- Un si joli visage; Lansens, L
- Sous le manteau du silence; Bergeron, C
- La tueseuse de dragons; Côté, H

DOCUMENTAIRES POUR ADULTES

- 500 monuments de Paris
- Le dessin de mode
- Dictionnaire informatique & numérique
- Encyclopédie du chocolat
- Femmes de dictateur
- Femmes d'affaires mythiques
- L'Histoire du goût
- Hypochondriaques, je vous ai compris!
- Ma petite basse-cour bio
- Les machines de Léonard de Vinci
- Mème le silence a une fin
- Michael Jackson, une vie de légende
- L'Odyssée du rock
- Les Parcs nationaux du Canada
- Socrate Jésus Bouddha
- Tatouages
- L'ABC des bonnes manières
- Agencements de lumières
- Alzheimer, recettes de vie
- Attendre un enfant
- Automobilisme et ses témoins, L'
- Aux femmes qui ont l'impression de devenir folles

- La bible des biscuits
- Les carrières d'avenir 2011
- Cimetières
- Communiquez avec vos parents vieillissants
- Dans mes yeux à moi
- Délinquants, juges et bourreaux en NF
- Elles ont fait l'Amérique 1
- L'enfant et les écrans
- Les exercices qui vous soignent
- Femmes artistes du XXe siècle au Qc
- La frousse autour du monde, 3
- Guide pour parents inquiets
- L'histoire
- Intimidation à l'école c'est affaire de tous
- La LNH un rêve possible 2
- Margaret Trudeau en libre équilibre
- Masques (hockey)
- Océan
- Les plus grandes impostures de l'histoire
- Les pires décisions de l'histoire,
- Plats mijotés réconfortants
- Prévenir l'infarctus ou y survivre
- Québec au temps du baby-boom
- Rosalie Jetté et les filles-mères au Québec
- La sagesse de nos colères,
- Sans prescription ni ordonnance
- Soupesoup
- Souvenirs fragmentés d'un juif montréalais
- Tout se joue à chaque instant
- Vélo d'un océan à l'autre
- La vie dans les communautés religieuses
- Visuel, auditif ou kinesthésique
- Wilfrid Laurier
- Yoga tout, le yoga des aînés
- Les plus grandes impostures de l'histoire

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

ACTIVITÉS

Exposition : 35 ans de solidarité en images

En octobre, nous aurons la chance de présenter une exposition photo du CRÉDIL (Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière). Cet organisme communautaire à but non lucratif fut fondé en 1976. Depuis 35 ans le CRÉDIL oeuvre à sensibiliser le public lanaudois à la solidarité internationale, ainsi qu'aux enjeux locaux, nationaux et internationaux qui s'y rattachent. Le CRÉDIL rassemble Lanaudière autour de son slogan « **Comprendre ailleurs pour agir ici** ».



Venez en grand nombre visiter cette exposition unique et différente.

Semaine des bibliothèques publiques

Du **lundi 17 octobre au samedi 22 octobre inclusivement**, nous soulignerons la Semaine des bibliothèques publiques du Québec. Cette année, la clientèle ciblée sera : **Les hommes**. Nous aurons un tirage s'adressant exclusivement aux abonnés masculins de 15 ans et +.



Aussi durant cette semaine vous pourrez rencontrer M. Alain M. Bergeron, l'auteur de la collection «**Savais-tu?**» et de plusieurs autres livres pour les jeunes. Cette rencontre aura lieu **le vendredi 21 octobre prochain, à 18 h 30**. Cette activité s'adresse à toute la famille. **Inscription obligatoire du 1^{er} au 15 octobre**. Bienvenue à tous.



Une naissance, un livre

(à compter du 17 octobre)

Pour une 11^e année, la bibliothèque vous présente le programme « **Une naissance, un livre** », qui s'adresse aux enfants de moins d'un an. Initié par les Bibliothèques publiques du Québec, ce programme a pour but de susciter chez les tout-petits, dès leur tendre enfance, l'éveil à la lecture et le goût des livres. Venez nous présenter votre nouveau-né, abonnez-le à la bibliothèque et recevez la trousse du bébé-lecteur. Apportez-nous une photo et voyez votre enfant devenir une des stars de notre espace dédié aux plus jeunes lecteurs de la bibliothèque.



Congé du 10 octobre Fête de l'Action de grâces

Veuillez noter que la bibliothèque municipale Marcel-Dugas **sera fermée le lundi 10 octobre** pour le congé de l'Action de grâces. Nous serons de retour **le mardi 11 octobre** pour le prêt de livres aux heures habituelles du mardi, 14 h à 18 h.



HORAIRE RÉGULIER

Lundi	14h à 20h
Mardi	14h à 18h
Judi	14h à 20h
Samedi	10h à 12h

Organismes communautaires



Montagne où Dieu s'est révélé. Ex. 3

HOREB SAINT-JACQUES

Maison d'accueil
et de ressourcement spirituel

La Chapelle de la Maison Horeb Saint-Jacques est ouverte pour adoration silencieuse tous les jours de 8 h à 21 h.

ACTIVITÉS À HOREB SAINT-JACQUES

122, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques

Tél. : 450 839-7717

ACTIVITÉS OCTOBRE

Calendrier adultes

Vendredi 14 octobre à 19 h au dimanche 16 oct. à 16 h

RETRAITE DE COUPLE : « GRANDIR EN COUPLE »

Ray., Marcel-Marie + prêtre

Mercredi 26 octobre à 19 h au dimanche 30 octobre 16 h

SESSION : « HISTOIRE DU SALUT »

AVEC L'ÉCOLE D'ÉVANGÉLISATION SAINT-ANDRÉ

Équipe : prêtre et laïcs

Lundi 31 octobre 2011, de 9 h à 16 h

RETRAITE « PORTEZ BEAUCOUP DE FRUITS »

50 ans et +

Gérard Marier, prêtre

Du 21 au 23 octobre 2011

M. HEWS

450 621-4941

Calendrier enfants 6 à 10 ans

Les vendredis 14 et 28 octobre 2011, de 19 h à 20 h 15

LES BREBIS DE JÉSUS

Calendrier jeunes 12 à 17 ans

Du vendredi 14 octobre, à 19 h au dimanche 16 octobre, à 11 h 15

THÈME : « RÉUSSIR SA VIE – RÉUSSIR LA VIE »

Possibilité de réservations

Endroit idéal pour:

Congrès, organismes, mouvements, retraites, Sessions, conférences, réceptions, cours de formation, célébrations, fêtes familiales, démarche de foi, accompagnement, séjour personnel...

A votre disposition :

Vastes salles entièrement équipées :

Chapelle

Chambres doubles / Chambres simples

Ascenseur

Vaste terrain pour promenade

Cuisine québécoise traditionnelle

Info : Diane De Lafontaine • 450 839-7717

Courriel : marcellebenny@satelcom.qc.ca

Site Internet : horebsaintjacques.com



LA SHÉNA

Société d'Horticulture et d'Écologie de la Nouvelle-Acadie

ACTIVITÉ D'OCTOBRE

La fin du jardinage extérieur vous attriste? La SHENA vous invite à prolonger le plaisir en venant assister à nos conférences au centre culturel du Vieux-Collège, tous les 3^e mardi du mois à 19 h 15. Pour recevoir notre dépliant ou pour informations supplémentaires, veuillez communiquer avec Suzie Bonin au 450 839-9160.



Le 18 octobre prochain aura lieu la conférence, «Le credo d'un jardinier passionné». Lors de cette soirée, le conférencier présente le fruit de son analyse de l'aspect organisationnel et humain du jardinage.

De plus, il y aura présentation d'un diaporama démontrant des exemples concrets de pratiques à développer et à éviter afin de faire du jardinage un loisir dont on ne se lassera pas et qui vous apportera des bienfaits, tant au plan physique qu'au plan psychologique.

ACTIVITÉ DE NOVEMBRE

Le 15 novembre, Hélène Baril, conférencière invitée viendra nous parler de «Plantes parfumées pour le jardin ou l'intérieur». De quoi se remonter le moral, en ce mois gris et froid ! Et, quoi de mieux pour combattre la grisaille que de cuisiner ! La SHENA et son équipe de rédaction vous ont concocté un beau petit livre de recettes choisies. Pour vous le procurer, contactez Suzie Bonin au 450 839-9160.



ACTIVITÉ DE DÉCEMBRE

Le 9 décembre, les membres de la SHENA sont invités à un souper communautaire de Noël, à 19 h, à la Salle du vieux collège. Buffet chaud traditionnel, encan chinois, échange de cadeaux.



Pour informations : Suzie Bonin 450 839-9160.

Organismes communautaires

Entraide et Amitié St-Jacques Activité Conférence



Le groupe Entraide et Amitié de St-Jacques vous invite à assister à une conférence portant sur la maladie d'Alzheimer dont le thème sera «*les 10 signes précurseurs*». Cette rencontre se tiendra **lundi, le 21 novembre de 13 h 30 à 16 h** au sous-sol de l'Église St-Jacques et sera animé par la Société Alzheimer.

Les thèmes abordés porteront sur *les causes de la maladie, les symptômes? Qui en est atteint? Comment fait-on le diagnostic?* Autant de questions où vous y trouverez des réponses.

Pour information, veuillez téléphoner à Madame Fleur-Ange Perreault au 450 839-2989.
Transport disponible sur demande.

Coût : 3\$/personne. Les citoyens de Saint-Alexis, Saint-Liguori et de Sainte-Marie-Salomé sont également les bienvenus à cette rencontre.

Activité «**Oui, je le veux, Oui je le peux!**»

Les membres du groupe Entraide et Amitié vous invitent à assister à un dîner conférence portant sur les clefs qui mènent vers la conquête du bonheur et ce à chaque instant de notre vie. La conférence sera animée par madame Ghislaine Rivest et se tiendra :

Date : **Lundi, 31 octobre 2011**

Heure : **11 h 30 à 16 h**

Lieu : **Au sous-sol de l'église St-Jacques**

Coût : **s'informer auprès de Madame Perreault
450 839-2989**

Bienvenue à tous les citoyens et citoyennes!



CHEVALIERS DE COLOMB

CONSEIL #3074 SAINT-JACQUES

50, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques QC J0K 2R0

Déjeuners

Dates des prochains déjeuners
communautaires qui auront lieu au

Centre culturel du Vieux-Collège (grande salle) :

9 octobre • 13 novembre • 11 décembre

Servis de 8 h à 12 h • Coût 3\$

Venez en grand nombre.

Responsable: **Gérard Lafontaine**
450 839-6751



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE DE LANAUDIÈRE

C.P. 339, Joliette, Qc J6E 3Z6 • <http://www.sollanaudiere.ca/>
Forum: <http://ornitho-lanaudiere.forumactif.net>

Voici nos conférences et activités à venir. Vous pouvez trouver tous les détails de ces activités sur notre site internet www.sollanaudiere.com ou joindre Daniel Coderre au 450 835-0727 ou par courriel à dan_cod@hotmail.com

Mercredi le 12 octobre 2011 : Rencontre mensuelle de la SOL

La Société d'ornithologie de Lanaudière (SOL) vous invite à une conférence de Emmanuel Milot, cofondateur du Club d'ornithologie de Trois-Rivières et détenteur d'un doctorat en génétique des populations aviaires. Dans sa conférence intitulée OGM : Organismes Génétiquement Mal en point, M. Milot fera d'abord un survol des outils de la génétique appliqués à la conservation des oiseaux et prendra ensuite en guise d'exemples ses travaux sur les Albatros hurleurs, de même que ceux d'une équipe américaine sur les Parulines à ailes dorées, pour montrer que la génétique nous fait parfois de surprenantes révélations et nous place devant des dilemmes inattendus. Cette conférence se tiendra à 19h00 au cégep de Joliette, 20 Saint-Charles-Borromée, salle RA-135. Le coût d'entrée est de 2 \$ pour les membres et de 4 \$ pour les non-membres.

Dimanche le 23 octobre 2011 : La migration d'automne

Daniel Coderre vous convie d'assister à la migration d'automne autour du lac Maskinongé et du Lac Mandeville. Canards, Grèbes esclavon, Grèbes jougris, macreuses et rapaces seront-ils au rendez-vous ? Le rassemblement aura lieu à la salle Municipale de Mandeville, 162 A rue Desjardins vers 9h30 pour le départ à 9h45. Il est préférable de s'inscrire auprès de Daniel Coderre.

Mercredi le 9 novembre 2011 : Rencontre mensuelle de la SOL

La Société d'ornithologie de Lanaudière (SOL) vous invite à une conférence de Jean-Philippe Gagnon qui vous entretiendra des oiseaux néotropicaux. Cette conférence se tiendra à 19h00 au cégep de Joliette, 20 Saint-Charles-Borromée, salle RA-135. Le coût d'entrée est de 2 \$ pour les membres et de 4 \$ pour les non-membres.

Jeanne d'arc Patenaude pour la SOL

Organismes communautaires



fadoq

Club de l'Amitié

Âge d'Or
Saint-Jacques

Ateliers ordinateurs :

9 heures (3 sessions de 3 heures par semaine, manuel inclus)

Mercredi soit en AM, PM ou soirée

Groupe de 6 personnes, Coût 50 \$

Pré-requis, être membre Fadoq

**Atelier : J'apprivoise l'ordinateur 1 :
J'apprivoise la photo numérique :**

**Pré-requis : avoir suivi avec succès les cours
«j'apprivoise l'ordinateur 1 et 2»**

D'autres ateliers pourraient être offerts selon les demandes:
À la découverte de Word et Je me familiarise avec Excel

Pour information : Rita L-Coderre 450 839-6567

Ateliers à venir :

- Whist militaire : vendredi 7 octobre 19 h
- Soirée de danse : vendredi 20 octobre 20 h
- Dîner de l'Halloween : mardi 25 octobre 11 h 30
- Casino : jeudi 27 octobre (sans spectacle) 10 h 30

Info : 450 839-6567 ou 450 839-2130

Club de pétanque St-Jacques

La saison été 2011 étant terminée, nous remercions tous nos membres de leur grande participation, et ce, malgré une température souvent capricieuse.



Nous vous donnons rendez-vous le samedi 1^{er} octobre 2011 pour notre souper de fin de saison. Le souper est gratuit pour les membres ayant joués 12 parties et plus. Pour les autres qui n'ont pas atteint ce nombre, 2 \$ sera demandé pour compléter le total de 12 parties.

Toute personne désirant assister au souper est la bienvenue, le prix est de 22 \$. Pour ceux qui veulent venir à la danse à compter de 19 h, la contribution est de 5 \$.

Veuillez prendre note que l'assemblée générale se tiendra le mardi 4 octobre, à 19 h, à la salle de l'Âge d'Or du Centre culturel du Vieux-Collège.

Thérèse Gaudet, présidente
Pour le Comité de pétanque de Saint-Jacques

Amusants, les devoirs?

Joliette, le 13 septembre 2011 - Comité régional pour la valorisation de l'éducation

Faire la vaisselle, laver la cuvette, passer l'aspirateur dans la voiture... Le quotidien regorge de tâches ingrates que l'on exécute sans pour autant en avoir envie. On se fouette, on s'encourage, on trouve des trucs pour rendre le tout moins pénible et on finit par passer à travers. Pour plusieurs enfants, voire, plusieurs familles, la période des devoirs et leçons entre dans la liste des tâches ingrates. Vous connaissez de ces familles? Peut-être en faites-vous partie? Et si ces passages obligés se transformaient en moments agréables.

Le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE) vous transmet quelques trucs qui sauront égayer, ou du moins alléger, la période des devoirs et leçons.

- Sachez tout d'abord que les devoirs et leçons sont forts utiles. Ils permettent au parent de suivre l'évolution de l'enfant et à ce dernier d'intégrer les notions vues en classe.
- Lorsque, dans la vie de tous les jours, vous réalisez qu'une règle de trois, une méthode de recherche à la bibliothèque ou des notions d'anglais, par exemple, vous sont utiles à vous ou à votre enfant, faites-le lui remarquer. Il est plus facile de se consacrer à une tâche que l'on sait utile.
- Montrez-vous calme et intéressé. On est parfois moins patient après une dure journée au bureau; on est nettement moins attentif avec une carotte et un couteau de cuisine dans les mains. Choisissez le moment idéal pour débiter la période d'étude.
- Installez-lui un coin bien éclairé, libre de toute distraction et où il aura tout le matériel nécessaire. Au premier cycle du primaire, asseyez-vous avec lui et participez à son étude. À partir du deuxième cycle, demeurez près de lui, soyez disponible s'il a besoin d'aide. Au secondaire, continuez de montrer de l'intérêt pour ses devoirs et leçons. De temps à autre offrez-lui de l'aider à étudier.
- Peu importe l'âge de l'enfant, gardez en mémoire que les devoirs et leçons sont la responsabilité de l'élève et non celle du parent. En faisant tout le travail pour lui ou en corrigeant ses moindres erreurs, vous le priveriez d'une belle autonomie et n'auriez pas la chance de voir ensemble où sont ses difficultés.
- Avec les plus petits, transformez l'étude en jeu. Faites un sprint de complémentaires, où l'enfant doit, de jours en jours améliorer son temps. Inscrivez ses mots de vocabulaires d'anglais et leur traduction française sur de petits papiers et invitez-le à faire des associations. De temps à autre, partagez la lecture; vous lisez la première phrase de chaque page et il lit les autres.
- Utilisez un système de récompense pour souligner ses efforts. Vous trouverez au crevale.org/outils la Boutique motivation, un jeu d'émulation à télécharger gratuitement.

Vous avez d'autres trucs? Partagez-les sur la page Facebook du CREVALE.

Source : Julie Blanchette
Agente de développement
Comité régional pour la valorisation de l'éducation

Organismes communautaires

Atelier La Clé : Bien choisir pour bien se loger!

Tôt ou tard, en tant qu'aîné(es), nous sommes appelés à solliciter des services et des organismes pour nous aider à rester dans notre domicile, ou bien nous pouvons être devant la nécessité de vivre un déménagement.

Autant faire les bons choix, n'est-ce pas? Pour ce faire, vous devez analyser vos critères, ce à quoi vous tenez, le milieu de vie recherché, et bien connaître les ressources de soutien à domicile, etc. Pour entamer un processus d'analyse et d'exploration et pour vous préparer adéquatement à vivre cette étape de changements en harmonie, vous pouvez assister à l'atelier dans 3 lieux différents cet automne :

- À St-Lin-Laurentides le 14 novembre 2011 (entre 9 h et 16 h, à confirmer)
- À St-Roch de l'Achigan le 16 novembre 2011 (entre 9 h et 16 h, à confirmer)
- Et à St-Liguori le 30 novembre 2011 (entre 9 h et 16 h, à confirmer)



PS : bienvenue aux aînés et retraités des municipalités environnantes!

N'attendez pas d'être à la remorque des événements... et participez activement à votre avenir!

Pour information et inscription

(gratuite, mais obligatoire)

450 839-3118 poste 221 ou 1 888 839-3440 poste 221

Transport disponible sur demande

Au plaisir de vous voir!

Isabelle Cloutier, chargée de projets
Regroupement Bénévole de Montcalm

Table de concertation en soutien à domicile de Montcalm

Information Saint-Jacques



L'hiver approche à grands pas; afin de faciliter le déneigement des rues et la collecte des matières résiduelles, nous vous demandons de placer vos bacs, poubelles ou sacs à ordures en bordure de rue à l'intérieur de votre entrée privée afin de ne pas nuire au déneigement des rues et de minimiser les bris de bacs roulants ou poubelles par l'entrepreneur affecté au déneigement. Tout résidant doit obligatoirement déblayer son bac roulant ou poubelle après une tempête, sinon les employés affectés aux collectes ne le videront pas.

Il est important de mettre les bacs roulants de couleur différente de chaque côté de votre entrée (voir photo).

www.ebi-environnement.com



La Sûreté du Québec vous informe



L'année scolaire maintenant débutée, des centaines d'autobus scolaires circulent à nouveau sur notre territoire. Les zones scolaires sont des zones à risques, vous devez demeurer vigilants en respectant bien les panneaux de signalisation et les limites de vitesse. Les enfants sont parfois distraits ou inconscients du danger et sont alors susceptibles de se déplacer de façon imprévue. Il faut donc redoubler de prudence pour éviter qu'un accident malencontreux survienne.

Fonctionnement des feux clignotants des autobus scolaires :

- Les conducteurs d'autobus signaleront leur intention de s'immobiliser en activant les clignotants jaunes. Il s'agit de faire ralentir la circulation pour éviter que les automobilistes freinent à la dernière minute.
- Par la suite, celui-ci activera ses feux rouges intermittents et son panneau d'arrêt. Ce qui signifie qu'il y a des écoliers qui entrent dans l'autobus ou en sortent. Tout automobiliste se doit alors d'arrêter complètement son véhicule et cela en gardant une distance minimale de cinq mètres de l'autobus. La seule exception étant qu'il y ait un terre-plein, entre l'autobus et son véhicule.



- Vous ne pouvez repartir avant que les clignotants s'éteignent, que le signal d'arrêt soit escamoté et que l'autobus scolaire se remette en marche.

Mesures de sécurité à rappeler à vos enfants qui doivent prendre l'autobus scolaire :

- Ne jamais traverser la rue derrière l'autobus scolaire;
- Faire 5 grands pas pour s'éloigner du devant de l'autobus avant de traverser;
- S'assurer que celui-ci a été vu du conducteur avant de traverser;
- Attendre l'autobus en file et ne pas se bousculer;
- Attendre que l'autobus soit complètement arrêté avant de s'en approcher.

Infraction au Code de la route :

Souvenez-vous que croiser ou dépasser un autobus scolaire dont les feux rouges intermittents clignotent entraîne l'accumulation de 9 points d'inaptitude, ainsi qu'une amende de 200 \$ plus les frais de contribution.

En conclusion, il est important de partager la route avec eux de façon sécuritaire et par le fait même toujours se rappeler les règles de sécurité s'y rattachant. La vie de nos enfants c'est ce qui est de plus précieux.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec

Sûreté du Québec
Poste MRC Montcalm

Information Saint-Jacques

Déchiquetage de branches*

**Cette année, le service de déchiquetage de branches se fera par secteur
Du 17 au 21 octobre**

Afin de donner un service adéquat et de s'assurer de maximiser l'opération :

- vos branches devront être à la rue **dès le 17 octobre au matin**
- elles doivent être déposées, par le propriétaire ou l'occupant, en prenant soin de placer le gros bout des branches face à la rue, sans qu'elles nuisent à la circulation;
- les branches de plus de trois (3) pouces ou sept (7,5) centimètres et demi de diamètre seront rejetées. La déchiqueteuse ne pouvant les recevoir.
- seuls les résidus de taillage seront acceptés (aucun émondage d'arbres)

**Le déchiquetage des branches est un service offert au citoyen qui effectue des petits travaux de taillage où s'accumule une quantité raisonnable de branches. Les grandes quantités issues des travaux d'émondage ou d'élagage d'arbres ne sont pas acceptées.*

Merci de votre compréhension.

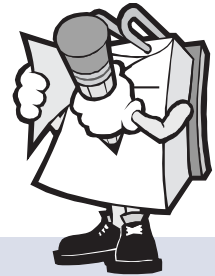
Benoît Pelletier
Inspecteur municipal et directeur des travaux publics

Avis aux abonnés de l'aqueduc De Saint-Jacques

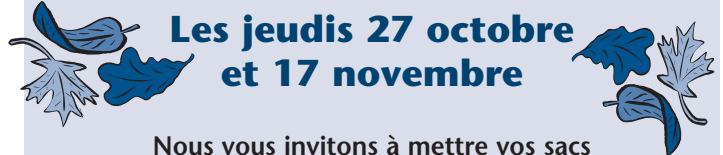
La Municipalité de Saint-Jacques devra procéder au nettoyage du réseau d'aqueduc.

Le travail s'effectuera de nuit sur une période de deux semaines, soit **du 23 octobre au 5 novembre**.

Durant cette période, si vous remarquez une eau brouillée ou colorée, nous vous recommandons de laisser couler l'eau quelques minutes.



Collecte de feuilles mortes



**Les jeudis 27 octobre
et 17 novembre**

Nous vous invitons à mettre vos sacs de feuilles (toutes couleurs sont acceptées) près du bac brun.

Pour ces deux jours de collectes de feuilles, l'entrepreneur collectera sans limite tous les sacs en plastique ou en papier déposés à côté du bac brun.

Pour les autres semaines, les sacs de feuilles ou feuilles en vrac devront être disposés **uniquement dans le bac brun**.

Tous les sacs disposés à côté du bac brun ne seront pas collectés. Ils ne devront pas être disposés non plus avec la collecte des ordures ménagères; les mettre plutôt dans le bac brun les semaines de collecte suivantes.

Rappel: à partir de la **mi-novembre**, la collecte des matières organiques revient à **toutes les deux semaines**.

Merci de votre collaboration.

EBI Environnement

Logements à louer Résidence Nouvelle-Acadie

Pour les personnes qui seraient intéressées, des logements (1 1/2, 3 1/2, 4 1/2) peuvent être disponibles à la Résidence Nouvelle-Acadie. Cette résidence, située au cœur du village de Saint-Jacques, offre des logements adaptés, avec services de repas, entretien ménager, en plus d'un milieu de vie sécuritaire.

(Crédit d'impôt disponible pour personnes de 70 ans et plus)

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter **madame Doris Dauphinais**, directrice de la Résidence Nouvelle-Acadie, au **450 839-2119**.